



Direction Juridique
Département Droit Public



Senlis, le

19^e FEV. 2015

N/Réf. : DJ/GA/15-038

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : gwenaelle.audoux@sanef.com

**Direction Départementale des
Territoires**

Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie

40, rue Jean racine

60021 Beauvais Cedex

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de Gouvieux (60270)

A l'attention de Madame Christine Poirié

Madame,

Faisant suite à votre courrier 29 janvier 2015, je vous informe que la commune de Gouvieux située sur le département de l'Oise, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU pour la commune susmentionnée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu Maurin


Juriste